

## A7 CONSTRUIRE SES PRATIQUES D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT : LES FONDAMENTAUX ÉDUCATIFS ET PÉDAGOGIQUES

À la croisée de plusieurs mouvements pédagogiques, l'éducation à l'environnement recouvre une multitude de façons de faire. Devenir éducateur à l'environnement, c'est se forger une pratique au fil des expériences, des publics et des thèmes rencontrés.

► Ce stage propose aux jeunes éducateurs de découvrir les principes éducatifs fondamentaux utiles pour nourrir et consolider leur pratique professionnelle en construction.

### OBJECTIFS

- Découvrir et comprendre les concepts fondamentaux de l'éducation.
- Découvrir et distinguer les différents principes éducatifs mis en œuvre dans les démarches d'éducation à l'environnement.
- Identifier sur quels principes éducatifs repose son projet professionnel d'éducateur.

### CONTENUS

- Les caractéristiques d'une situation pédagogique.
- Les postures et rôles de l'animateur.
- Les théories de l'apprentissage.
- Les stades de développement chez l'enfant et l'adolescent.

### DÉMARCHE DE FORMATION

- Alternance d'exposés et de mises en situation suivies d'analyses en groupes.
- Analyse de situation.

### PUBLIC

- Toute personne souhaitant démarrer en éducation à l'environnement et ayant commencé la mise en œuvre de séquences d'éducation à l'environnement face à un public.
- Stage inscrit au programme de l'AFB, prise en charge possible à ce titre, inscription auprès de l'AFB (voir page 46).

### FORMATEURS

- Damien MARIE, Ifrée – Formateur / Chargé de Mission
- Anne-Paule MOUSNIER – Formatrice EE (16)



### STAGE N° A7

#### DATES ET LIEU

- 4 jours de formation du lundi 16 septembre à 14h au vendredi 20 septembre 2019 à 12h à Angoulême (16).
- Possibilité d'hébergement à proximité.
- Inscription avant le 16 août 2019.

#### FRAIS PÉDAGOGIQUES

- À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : 140 €\*.
- À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : 280 €\*.
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : 700 €\*.

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.

Bulletin et modalités d'inscription  
► pages 47-48

\* Prix TTC : organisme non assujéti à la TVA.